

## Site de rencontre xxxxxx

Par wolf37, le 29/04/2019 à 21:24

Bonjour,

Je suis inquiet , j'ai un soucis car j'ai reçu un courrier de yyyyyy AVOCATS avec leur email recouvrement@yyyyyyy.com et leur numéro yyyyyy le 29/04/2019 disant qu'il représente la société zzzzzzz et que je me suis inscrit à un site de rencontre xxxxxx et que j'aurai souscrit à un abonnement Premium payant ce qui n'est pas le cas . Mon inscription a été enregistré via mon adresse électronique avec mes données personnelles et les coordonnées bancaires que j'aurai fourni. Ils ont enregistré l'adresse IP auquel j'ai fait inscription en tant que preuve pouvant servir devant un tribunal . La société m'avait demandé de payer la créance de 127,7 euros pour l'abonnement de 3 mois . J'ai envoyé un mail le 24/02/2019 disant que je souhaite me désinscrire et résilier le contrat car je ne pouvais pas payer d'abonnement je pensais que ce site de rencontre en question était gratuit et je n'ai pas les moyens de payer un abonnement. Une dame m'a répondu par mail le 26/02/2019 disant " J'ai supprimé ton profil sur "xxxxxx.fr".

Tu ne reçu plus des messages au bout de 48 heures.

Nous avons bien reçu votre demande de résiliation concernant votre accès Premium et nous vous confirmons avoir bien procédé à cette annulation.

Par conséquent, votre Accès Premium expirera le 2019-03-19.

Je tiens à souligner que la résiliation ne vous dispense pas des obligations contractuelles et des paiements y afférents.

Vous avez actuellement des créances impayées à votre actif. En cas de non-paiement persistant, nous transmettrons vos créances à notre agence de recouvrement."

Je n'ai pas réglé et du cout le montant de la créance est passé de 217,90 euros incluant frais et intérêts par virement bancaire ou chèque que je dois régler au plus tard le 10/05/2019 et que si le délai est sans issue je pourrai avoir des désagréments et d'autres charges à votre charge . J'ai vu aujoud'hui sur internet disant que le site et yyyyyy serait une arnaque plusieurs personnes ont été victimes de cette société et ont témoigné en laissant des mails Je sollicite une aide , une réponse car je ne sais pas quoi faire si je dois régler la créance ou pas ? Je dois leur envoyer un mail pour leur expliquer ? Dans l'attente d'une réponse je vous remercie .